

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 7 ET 8 OCTOBRE 2019

Point 10 de l'ordre du jour

**Transmission du postulat déposé par
M. Sébastien Bossel, au nom du groupe UDC,
pour la création d'une patinoire dans la zone sportive de Bouleyres**

Lors de la séance du 27 mai 2019, M. Sébastien Bossel a déposé le postulat cité en titre et dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso, pour la création d'une patinoire dans la zone sportive de Bouleyres.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 9 septembre 2019, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Sébastien Bossel, au nom du groupe UDC, pour la création d'une patinoire dans la zone sportive de Bouleyres.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

Le Président

Malik Seydoux

Le Secrétaire

Guy Monney

Postulat pour la création d'une patinoire dans la zone sportive de Bouleyres

« Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Conseil Communal soutient activement les sociétés sportives de la commune, nous les en remercions. Toutefois, le Groupe UDC s'inquiète de l'avenir des clubs de hockey et de patinage de notre ville. Ces clubs qui forment de nombreux jeunes et participent à la vie sociale et sportive de notre commune et de notre région.

Nous avons en effet constaté que l'utilisation de la patinoire d'Espace Gruyère n'est pas adéquate et régulièrement entravée en raison du nombre croissant de manifestation qui s'y organisent. Le Comptoir, les expositions bovines, le Salon suisses des goûts et terroirs, et d'autres manifestations qui sont très importantes qui mettent en avant notre ville, mais pénalisent la pratique des sports de glace et la mise à disposition de la patinoire pour les sports locaux.

Nous relevons encore que le futur centre sportif régional prévu sur le site de la Ronclina est en attente et que le projet semble peu avancé, même si l'ARG a récemment fait part de sa volonté d'aller de l'avant. Au vu des coûts de construction et d'exploitation du centre sportif régional, qui seront très importants, nous estimons qu'aucune garantie n'est donnée quant à sa réalisation, ce d'autant plus que les citoyens devront vraisemblablement se prononcer sur cet objet.

Dans l'intervalle une solution durable doit être trouvée afin que les sports de glace puissent être pratiqués, comme cela est le cas dans d'autres villes comme Romont ou Marly, dont on peut s'inspirer du modèle de patinoire rationnelle à développer. Récemment, la commune de Broc a voté un crédit pour investir dans des infrastructures.

En chiffres concrets, pour pallier notamment au comptoir gruérien, la Commune a déjà beaucoup investi. Le montant de Fr. 403714 a été dépensé sur les exercices 2013 et 2014 pour l'infrastructure au paddock. Pour les années 2017 et 2018, le montant budgétisé a été de Fr. 457 '200, soit pour un total de Fr. 860'914.-. Au final, la charge supplémentaire supportée par la Commune après diverses subventions et participations dépasse par année la somme de Fr. 100'000.-. Le prochain comptoir arrivant à grands pas, une solution devra être mise en place et ne pas coûter une nouvelle fois pour une patinoire provisoire.

Dès lors le groupe UDC souhaite que le Conseil Communal étudie la possibilité d'implantation rapide, en principe sur le site de Bouleyres, qui appartient à la Commune, d'une patinoire publique qui se voudra simple et rationnelle, de manière à pallier au manque de glace et proposer une solution durable pour les clubs et écoles de notre Ville.

Merci pour votre attention. »